# Inondation — quoi faire

**drspmtl.ca/inondations**

### Dangers électriques

- S'il y a de l'eau dans votre logement, n'utilisez aucun appareil électrique.
- Pendant ou après une inondation : appelez Hydro-Québec pour couper le courant et consultez un électricien avant de le remettre.

Si possible, avant une inondation : arrêtez l'électricité.

### Danger : monoxyde de carbone (CO)

- N'utilisez jamais d'appareil à combustion (gaz, propane, etc.) à l'intérieur, même avec la fenêtre ouverte. Ils produisent du monoxyde de carbone (CO), un gaz mortel, invisible et inodore.
- Installez un détecteur de CO à chaque étage et près des chambres. S'il sonne, sortez tout de suite et appelez le 911.

### Retour dans votre logement

- Revenez de jour pour voir les dangers. Nettoyez avec gants, bottes de caoutchouc et masque N95.
- Évitez de toucher l'eau d'inondation.
- Mangez dans un endroit sec et lavez-vous souvent les mains.

### Eau

- Eau de la ville : vous pouvez la boire sauf si avis contraire de la ville.
- Eau de puits : faites-la bouillir une minute ou utilisez de l'eau en bouteille.
- Si l'eau est sale ou a une odeur inhabituelle, utilisez de l'eau en bouteille.

### Aliments

- Jetez tout ce qui a touché l'eau d'inondation et les aliments périssables (ex. : poisson, viande) qui sont restés à température de la pièce pendant plus de 2 heures.
- Congélateur : si une panne dure plus de 6 heures, gardez seulement les aliments gelés ou givrés.
- Réfrigérateur : gardez fruits et légumes entiers, jus, confitures et condiments (ex. : moutarde, vinaigrette, mayonnaise).

### Nettoyage et moisissures

- Les moisissures peuvent rendre malade (irritations, infections respiratoires).
- Nettoyez et séchez les surfaces et pièces inondées. Jetez les objets imbibés d'eau (meubles, gypse, etc.).
- Questions? Contactez une entreprise reconnue par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

### Besoin d'aide?

**Urgence vitale : 911**

**Info-Santé et Info-Social : 811**

**Ville de Montréal : 311**

**Services Québec : 1 877 644-4545**

**Sécurité publique : 1 888 643-2433**

Une production de la Direction régionale de santé publique de Montréal | Avril 2026

Québec